

AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure
aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **5 août 2019, à 20 h.** Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

Lot 5 516 419 – Rue Howatson

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de zonage 927-13, spécifiquement à l'article suivant :

Article 5.5.2 :

Accepter l'implantation d'un bâtiment secondaire dans la cour avant du terrain. Le bâtiment secondaire devra être implanté à l'extérieur de la marge de recul avant de 6 mètres. Toutefois, la bande boisée existante située dans la marge avant devra être conservée.

Donné à New Richmond
Ce 2^e jour de juillet 2019

Céline LeBlanc
Greffière